FORMATION CONTINUE PSE2

Programme 2026 — Premiers Secours en Équipe de niveau 2

A2SA PARIS



Présentation

La formation continue PSE2 est obligatoire chaque année pour conserver le droit d'exercer comme équipier secouriste PSE2 au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile. Elle vaut également formation continue PSE1. Elle reprend l'ensemble du programme PSE1 2026 et l'approfondit au travers de nombreux cas concrets, conformément au programme fixé par la DGSCGC.

Prérequis

- Être titulaire du certificat de compétences PSE2
- Fournir une pièce d'identité en cours de validité

Programme 2026

Circulaire DGSCGC du 20 juin 2025 — recommandations PSE (édition décembre 2023 ou ultérieure)

- Programme complet de la formation continue PSE1 2026 : enjeux et principes, oxygénothérapie, aide à la prise de médicaments, manœuvres physiques, positions d'attente et de transport, préparation d'un dispositif de portage
- Malaise et aggravation de maladie — approfondissement des thèmes obligatoires : – Accident vasculaire cérébral – Crise convulsive généralisée – Crise d'asthme – Douleur thoracique non traumatique – Malaise hypoglycémique du diabétique – Réaction allergique grave
- Gestes et postures, manutention : solliciter au maximum la victime, en l'accompagnant, pour économiser les efforts des intervenants
- Aide à la marche
- Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport
- Déplacement d'une victime non valide
- Immobilisation, relevage et brancardage en équipe

Méthodes pédagogiques

Des méthodes qui accompagnent l'apprenant dans l'actualisation de ses gestes techniques.

- Démonstrative (montrer, faire faire)
- Interrogative (remue-méninges)
- Participative (simulations en cas concrets)
- Active (travail en sous-groupes)

Critères d'évaluation

Évaluation formative continue lors des apprentissages et des cas concrets ; participation active à l'ensemble de la formation.

Validation

Délivrance d'une attestation de formation continue PSE2, qui maintient la validité des certificats de compétences PSE2 et PSE1. PSE2 inscrit au Répertoire Spécifique RS5720 – Certificateur : ministère de l'Intérieur – Délégation habilitée : FFMNS (Fédération Française des MNS). Fiche : francecompetences.fr/recherche/rs/5720

PRÉREQUIS
Titulaire du PSE2

DURÉE
6 h minimum de face-à-face pédagogique

VALIDATION
Attestation de formation continue

LIEU
Sur site client ou A2SA — IDO Paris, Paris 5e

OBJECTIF
Maintenir et actualiser ses compétences d'équipier secouriste PSE2

PARTICIPANTS
6 à 12 apprenants

FRÉQUENCE
Tous les ans

Informations pratiques

Tarifs : Particulier 85 € (par personne) · **Pro individuel 170 €** (par personne) · **Entreprise Sur devis** (à la journée)

Délais d'accès : Inscription en ligne possible tant qu'il reste des places. Les pièces justificatives doivent être fournies au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Financement : Prise en charge par le stagiaire (particulier), par son employeur ou par un financeur. Financement par le CPF : bientôt disponible. Pour un devis ou une demande de prise en charge, contactez-nous.

Type de reconnaissance : Attestation de formation continue PSE2 : maintient la validité des certificats de compétences PSE2 (RS5720) et PSE1 (RS5719), délégation FFMNS.

Fiche mise à jour le 30 octobre 2026.

Taux de résultats et de satisfactions

98 %
TAUX DE RÉUSSITE

95 %
TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES

Données 2024-2025 · 487 stagiaires concernés

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Besoin d'un accompagnement spécifique ? Signalez-le-nous avant l'inscription : nous étudions ensemble les adaptations possibles (rythme, matériel, conditions d'accueil).
Notre référent handicap : Luc Chialli — luc.c@a2sa.org · 07 66 70 59 77.